

Conditions Générales de Vente B2B – MyJanalya

Conditions Générales de Vente (B2B) – MyJanalya

Document non publié sur le site. Communiqué au cabinet client à la souscription via case à cocher Stripe Checkout + email de confirmation + accès permanent dans son espace client. Version 1.0 — [DATE_PUBLICATION]

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (« **CGV** ») régissent la relation contractuelle entre :

- **JANALYA IT**, SAS au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Melun sous le numéro 990 953 184 (SIRET siège 990 953 184 00019, TVA intracommunautaire FR72 990 953 184), dont le siège social est sis 2 Avenue du Général de Gaulle, 77330 Ozoir-la-Ferrière, France, représentée par son Président Matthieu POULOLO (ci-après « **Janalya IT** » ou le « **Prestataire** »),

et

- Le professionnel souscripteur du Service (ci-après le « **Cabinet** » ou le « **Client** »), agissant dans le cadre de son activité professionnelle.

Ensemble dénommés les « **Parties** ».

Article 1 – Définitions

- « **Service** » : la solution logicielle SaaS MyJanalya éditée par Janalya IT, accessible à l'adresse <https://app.myjanalya.fr>, permettant la gestion de fiches patientes, consentements éclairés, plans de traitement, et autres fonctionnalités liées à la pratique d'esthétique professionnelle.
- « **Compte** » : l'espace privatif réservé au Cabinet sur le Service après souscription.
- « **Praticienne** » : la personne physique utilisant le Service au sein du Cabinet (peut être identique au Cabinet en cas d'exercice individuel).
- « **Patiente** » : la personne physique cliente du Cabinet dont les données sont traitées via le Service.
- « **Données** » : toute information collectée, stockée, ou traitée via le Service.
- « **Abonnement** » : le contrat à durée déterminée ou indéterminée

donnant droit à l'utilisation du Service en contrepartie d'un paiement périodique.

Article 2 – Objet

Les présentes CGV ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Janalya IT met à la disposition du Cabinet, à titre onéreux, le Service MyJanalya, ainsi que les droits et obligations réciproques des Parties.

Article 3 – Acceptation des CGV

3.1. La souscription au Service implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Cabinet. L'acceptation est matérialisée par la case à cocher « J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente et le Contrat de sous-traitance RGPD » lors du processus de souscription.

3.2. Les présentes CGV prévalent sur toutes conditions générales d'achat du Cabinet, sauf accord écrit contraire entre les Parties.

3.3. Janalya IT peut être amenée à modifier les présentes CGV. Les Cabinets actifs sont informés des modifications substantielles par email et par notification dans l'application, au moins **30 jours avant** leur entrée en vigueur. À défaut de résiliation dans ce délai, les nouvelles CGV s'appliquent.

Article 4 – Description du Service

4.1. Le Service comprend notamment : - Gestion centralisée des fiches patientes (identité, antécédents, photos cliniques) - Génération et envoi de consentements éclairés par email - Suivi des plans de traitement (laser, cryolipolyse, soins divers) - Archivage sécurisé des documents (PDF, photos) - Outils statistiques et reporting - Module de communication patiente automatisée (rappels, anniversaires, post-séance) - Synchronisation optionnelle avec des outils tiers (Planity, etc.)

4.2. Janalya IT se réserve le droit d'ajouter, modifier ou supprimer des fonctionnalités, à condition que ces évolutions ne dégradent pas significativement le Service souscrit. Les modifications majeures font l'objet d'une information préalable.

4.3. **Le Service ne constitue ni un dispositif médical, ni un outil de diagnostic.** Il est un outil de gestion et d'archivage. La responsabilité clinique, médicale et déontologique demeure exclusivement celle du Cabinet et de la Praticienne.

Article 5 – Tarification et facturation

5.1. **Offres tarifaires** (au jour de signature des présentes CGV) :

Offre	Périodicité	Tarif TTC	Périmètre
Essentiel	Mensuel	29,99 €	Soins esthétiques

Transition	Mensuel	34,99 €	standards Essentiel + 10 soins personnalisables
Annuel	Annuel	299,00 €	Équivalent ~24,92 €/mois — accès complet

Les tarifs sont indiqués en euros, toutes taxes comprises. TVA en sus selon réglementation applicable au Cabinet.

5.2. Janalya IT se réserve le droit de modifier ses tarifs. Les modifications tarifaires applicables aux Cabinets existants entrent en vigueur **à l'échéance du terme en cours**, après notification au moins **2 mois avant**. À défaut de résiliation par le Cabinet dans ce délai, le nouveau tarif s'applique.

5.3. **Modalités de paiement** : par carte bancaire via le prestataire Stripe Payments Europe Ltd. Le paiement est prélevé automatiquement à chaque échéance.

5.4. **Défaut de paiement** : en cas d'échec de prélèvement, Janalya IT relance le Cabinet par email. Après **7 jours** de retard et 3 relances infructueuses, l'accès au Service peut être suspendu jusqu'à régularisation. Après **30 jours** de retard, l'Abonnement peut être résilié de plein droit aux torts du Cabinet, sans préjudice du recouvrement des sommes dues.

5.5. **Facture** : chaque paiement donne lieu à une facture électronique téléchargeable depuis l'espace client.

5.6. Aucun remboursement n'est dû en cas de résiliation anticipée à l'initiative du Cabinet (sauf cas prévus à l'article 6).

Article 6 – Durée et résiliation

6.1. **Durée** : l'Abonnement est conclu pour la durée indiquée à la souscription (1 mois ou 1 an). Il se renouvelle **tacitement** pour des périodes de même durée, sauf résiliation par l'une des Parties dans les conditions ci-après.

6.2. **Résiliation par le Cabinet** : - À tout moment depuis l'espace client (bouton « Résilier mon abonnement ») - La résiliation prend effet **à l'échéance du terme en cours** - L'accès au Service est maintenu jusqu'à cette date

6.3. **Résiliation par Janalya IT** : - Pour non-paiement (cf. article 5.4) - Pour manquement grave du Cabinet aux présentes CGV (notamment : usage illicite du Service, atteinte à la sécurité, fourniture d'informations fausses) - Avec préavis de **30 jours**, pour tout autre motif légitime

6.4. **Restitution des données** : en cas de résiliation, le Cabinet dispose d'un délai de **30 jours** pour télécharger l'ensemble de ses données via la fonction d'export intégrée au Service. Passé ce délai, les données sont **supprimées de manière irréversible**, à l'exception des données dont la conservation est imposée par la loi (factures comptables 10 ans, archives médicales 10 ans (Art. 2226 Code civil -

prescription décennale RC pro) — qui peuvent être conservées par Janalya IT à titre de sous-traitant si le Cabinet ne procède pas à leur récupération).

Article 7 — Obligations de Janalya IT

7.1. **Disponibilité** : Janalya IT s'engage à fournir le Service avec une disponibilité cible de **99 %** mensuelle hors maintenances planifiées (notifiées au moins 48h à l'avance et programmées de préférence en heures creuses).

7.2. **Sécurité** : Janalya IT met en œuvre les mesures techniques et organisationnelles décrites dans le Contrat de sous-traitance (DPA) annexe : chiffrement TLS 1.3, hébergement en UE (Allemagne), sauvegardes chiffrées quotidiennes, isolation multi-tenant, journalisation, tests d'intrusion semestriels.

7.3. **Support** : - Email : support@janalya-app.fr - Délai de réponse cible : **2 jours ouvrés** - Heures d'ouverture : 9h-18h, lundi à vendredi (hors jours fériés)

7.4. **Évolution du Service** : Janalya IT s'engage à maintenir le Service en conformité avec les évolutions réglementaires applicables (RGPD, Code de la santé publique, normes ANSSI).

Article 8 — Obligations du Cabinet

8.1. Le Cabinet s'engage à : - Utiliser le Service conformément à sa destination et à la réglementation en vigueur (notamment Code de la santé publique, RGPD, déontologie professionnelle) - Fournir des informations exactes lors de l'inscription et les tenir à jour - Conserver la confidentialité de ses identifiants de connexion - Mettre en place les rôles et permissions appropriés au sein de son Cabinet (Administrateur / Praticien / Lecture seule) - Obtenir le consentement éclairé de ses Patientes pour le traitement de leurs données via le Service - Régler les sommes dues aux échéances convenues

8.2. Le Cabinet **demeure responsable** : - Du contenu qu'il publie et stocke sur le Service - De la véracité et de l'exactitude des données qu'il y enregistre - Des actes médicaux et esthétiques pratiqués sur ses Patientes - De l'obtention du consentement RGPD des Patientes pour le traitement de leurs données via un sous-traitant (Janalya IT)

8.3. **Usages interdits** : il est strictement interdit d'utiliser le Service pour : - Toute activité illicite ou contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs - Tenter de contourner les mesures de sécurité du Service - Faire de la rétro-ingénierie, décompiler ou tenter d'accéder au code source - Revendre l'accès au Service à des tiers sans accord écrit de Janalya IT - Stocker des données ne relevant pas de l'activité du Cabinet

Article 9 — Propriété intellectuelle

9.1. Le Service, ses composants logiciels, son design, sa charte graphique, ses contenus rédactionnels, ainsi que la marque « MyJanalya » sont la propriété exclusive de Janalya IT et sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

9.2. Le Cabinet bénéficie d'une **licence d'utilisation personnelle, non exclusive, non cessible, non sous-licenciable**, limitée à la durée de l'Abonnement et au périmètre de son activité professionnelle.

9.3. **Les données saisies par le Cabinet demeurent sa propriété** ou celle de la Patiente, selon la qualification juridique applicable. Janalya IT ne revendique aucun droit sur ces données et s'engage à les restituer à la demande du Cabinet.

9.4. Le Cabinet concède à Janalya IT, pour la durée strictement nécessaire à l'exécution du Service, une licence d'usage technique sur les données stockées (hébergement, sauvegarde, restauration, sécurisation).

Article 10 – Données personnelles

10.1. Le traitement des données personnelles est régi par le **Contrat de sous-traitance (DPA)** annexé aux présentes CGV. Ce contrat constitue le cadre obligatoire prévu à l'art. 28 du RGPD.

10.2. **Rôles** : - Pour les **données de Patientes** : le Cabinet est responsable de traitement, Janalya IT agit en sous-traitant. - Pour les **données de Praticiennes** (compte, facturation, logs) : Janalya IT est responsable de traitement.

10.3. La politique de confidentialité publiée sur le site Janalya IT précise les modalités générales de traitement.

Article 11 – Responsabilité

11.1. **Engagement de moyens** : Janalya IT s'engage à apporter le soin et la diligence requis à la fourniture du Service. Il s'agit d'une obligation de moyens et non de résultat.

11.2. **Plafond de responsabilité** : la responsabilité de Janalya IT au titre des présentes CGV est expressément limitée au montant des sommes effectivement versées par le Cabinet au cours des **12 mois précédant le fait générateur** de responsabilité.

11.3. **Exclusions** : Janalya IT ne saurait être tenue responsable : - Des dommages indirects (perte de chiffre d'affaires, perte de clientèle, atteinte à la réputation) - Des dommages résultant d'un usage non conforme du Service par le Cabinet - Des dommages résultant d'un cas de force majeure (art. 1218 Code civil) - Des conséquences des actes médicaux ou esthétiques pratiqués par le Cabinet - Des erreurs ou omissions du Cabinet dans la saisie des données

11.4. **Cas de force majeure** : sont notamment considérés comme tels les pannes électriques majeures, attaques cyber d'ampleur exceptionnelle, défaillances graves des sous-traitants techniques (Hetzner, Cloudflare, Stripe, Brevo, Anthropic), catastrophes naturelles, conflits armés.

Article 12 – Confidentialité

12.1. Chaque Partie s'engage à conserver confidentielles les informations non publiques relatives à l'autre Partie dont elle aurait connaissance dans le cadre de l'exécution des présentes CGV.

12.2. Cet engagement perdure **5 ans** après l'expiration ou la résiliation de l'Abonnement.

Article 13 – Sous-traitance et cession

13.1. Janalya IT peut faire appel à des sous-traitants techniques pour fournir le Service. La liste des sous-traitants principaux figure dans le DPA annexé.

13.2. **Cession** : Janalya IT peut céder le présent contrat dans le cadre d'une opération de restructuration ou cession d'entreprise. Le Cabinet en sera informé. À défaut d'opposition motivée dans un délai de 30 jours, la cession sera réputée acceptée.

Article 14 – Modifications

Les présentes CGV peuvent être modifiées dans les conditions de l'article 3.3.

Article 15 – Droit applicable et juridiction

15.1. Les présentes CGV sont régies par le **droit français**.

15.2. **En cas de litige** : - Les Parties s'efforcent de trouver une solution amiable préalable. - À défaut, le litige relève de la compétence **exclusive du Tribunal de commerce de Melun**, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Article 16 – Divers

16.1. **Intégralité** : les présentes CGV (et leur annexe DPA) constituent l'intégralité de l'accord entre les Parties.

16.2. **Nullité partielle** : si une stipulation est jugée nulle, les autres stipulations demeurent en vigueur.

16.3. **Non-renonciation** : le fait pour une Partie de ne pas exercer un droit ne vaut pas renonciation à ce droit.

16.4. **Notifications** : toute notification se fait par email aux adresses indiquées au compte, ou par courrier recommandé avec accusé de réception aux adresses postales des sièges sociaux.

Annexe 1 – Contrat de sous-traitance RGPD (DPA)

Le Contrat de sous-traitance RGPD (DPA), faisant l'objet d'un document séparé, constitue une annexe indissociable des présentes CGV. Voir dpa-cabinet.md.

Fait à Ozoir-la-Ferrière. Date d'effet : à la date d'acceptation électronique par le Cabinet, dont le timestamp, l'adresse IP et la version du document acceptée sont conservés en base de données par Janalya IT à des fins de preuve juridique.

Pour Janalya IT : Matthieu POULOLO, Président

Pour le Cabinet : acceptation électronique en ligne (timestamp + IP + version document conservés en BDD)